

et des États-Unis s'appuie sur des précédents bien établis. D'autres pays qui
à faire face à des problèmes de balance des paiements, par exemple la Grande-
Bretagne et la France, continuent de prendre des mesures visant à restreindre
investissements directs à l'étranger dans le cas de leurs compagnies interna-
tionales. Cependant, je n'ai absolument jamais entendu dire que cela constituait
une intervention de la Grande-Bretagne et de la France dans les affaires inté-
rieures d'autres pays.

Ces principes directeurs des États-Unis sur les investissements directs ne me
plaisent pas; je doute fort qu'ils soient sages. En tant que Canadien, je m'op-
pose à certains termes employés par le secrétaire au Trésor des États-Unis lors-
qu'il a demandé aux sociétés américaines de donner leur appui au programme.
Compte tenu de l'ensemble des ententes entre les gouvernements du Canada
et des États-Unis, qui garantissent l'accès au marché américain de capitaux à
long terme, compte tenu de la portée et de la nature des principes directeurs
unilatéralement adoptés à l'égard des placements directs, je ne crois pas que l'é-
conomie canadienne doive en souffrir maintenant; en fait, les résultats pourraient
être davantage, si, dans le cas des importations de capitaux, on appuyait moins
sur les investissements directs et davantage sur l'emprunt, comme les gouverne-
ments canadiens successifs . . . ont cherché à faire depuis dix ans. Certes, il ne
paraît pas logique que le Canada s'élève contre des mesures qui ont pour effet
de limiter la maîtrise des étrangers sur nos industries et nos ressources.

Cette situation exige de la vigilance de la part du gouvernement. Nous voulons
que les Américains réussissent à résoudre les problèmes de leur balance des paie-
ments — nous sommes solidaires — afin que les mesures défensives dont je viens
de parler, deviennent inutiles. Le gouvernement poursuivra ses consultations avec
les États-Unis afin que les deux pays cherchent à régler les problèmes de leurs
balances des paiements, en tenant compte de l'intérêt du pays voisin.